ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Impôts fonciers dus le 30 novembre

Date de début : 4 décembre 2020
Date de fin : 18 décembre 2020
Ensemble du Nunavut **30 sec**

Le ministère des Finances souhaite rappeler aux propriétaires **à l’extérieur d’Iqaluit** que le versement des impôts fonciers était dû le 30 novembre 2020.

Les avis d’imposition ont été envoyés le 30 septembre 2020. Si vous n’avez pas reçu le vôtre, veuillez nous en informer en courriellant à l’adresse propertytax@gov.nu.ca ou en composant le numéro sans frais 1-800-316-3324.

Le gouvernement du Nunavut comprend que la pandémie de la COVID-19 peut avoir entrainé des difficultés financières pour des propriétaires d’immeubles. En ces temps difficiles, nous tenons à aider les Nunavoises et Nunavois en leur offrant des possibilités de paiements flexibles.

Si vous ne pouvez régler ces arrérages en entier, veuillez communiquer avec notre bureau d’ici le 18 décembre 2020 pour établir un plan de versements.

Nous vous encourageons également à faire vos paiements en ligne par l’entremise de votre institution financière. Cette méthode de paiement est très rapide et permet de respecter la distanciation physique.

Pour plus d’information, veuillez appeler au 1-800-316-3324 ou courrieller à payrolltax@gov.nu.ca.

###

Relations avec les médias :
Weichien Chan
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᔅᓴᖑᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.